

La lettre du président



Desjardins

Conseil des représentants
des caisses de groupes



Le 3 novembre 2006

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Voilà un peu plus de six mois que j'assume mes nouvelles responsabilités à titre de président du conseil des représentants des caisses de groupes du Québec suite à l'assemblée générale annuelle du Mouvement Desjardins au printemps 2006. Comme le soulignait, à juste titre, mon prédécesseur, M. Jean-Guy Bureau, il s'agit d'une responsabilité importante et exigeante nécessitant une charge de travail imposante. À cet égard, je peux aujourd'hui vous le confirmer. Il s'agit d'un emploi à plein temps qui s'adresse davantage aux retraités ou aux personnes dont l'horaire de travail permet une très grande souplesse. Pour ceux ou celles qui ne font pas partie de ces deux catégories, ils devront

s'attendre à constamment gérer des conflits d'horaires et conséquemment sacrifier l'une ou l'autre de leurs responsabilités. Ceci étant dit, je veux tout de suite vous rassurer, je suis très enthousiaste depuis que j'exerce mes nouvelles fonctions. En résumé, c'est passionnant!

Cette introduction étant faite, j'aimerais vous présenter un bilan sommaire des principales réalisations de votre conseil des représentants depuis avril 2006. Vous vous rappellerez que lors de mon allocution à l'assemblée générale des caisses de groupes, le 4 février 2006, tenue à l'Auberge Godefroy, je vous faisais part de ma vision des caisses de groupes et de mes priorités durant mon mandat. Parmi celles-ci, je soulignais l'importance que j'accordais à bien vous représenter, notamment, lors des séances du conseil d'administration de la Fédération. L'expression que j'avais utilisée à ce moment était qu'il fallait que « *le courant passe entre les caisses, le conseil des représentants et la Fédération* ». Pour ce faire, il est impératif d'être à votre écoute tout en vous communiquant le plus fidèlement possible les orientations envisagées par la Fédération afin de ramener vos réactions et ainsi influencer au bon moment les bonnes personnes.

À mon avis, le bilan du conseil des représentants qui suit, s'inscrit très bien dans cette orientation. Les membres du conseil des représentants sont très soucieux de vos préoccupations et de vos attentes. En ce sens, ils ne ménagent aucun effort lors des séances du conseil des représentants et y participent activement. Je tiens également à souligner l'excellente collaboration du personnel de la première vice-présidence des caisses de groupes qui m'appuie de façon très professionnelle.

2...

Pour ceux et celles qui ne siègent pas au conseil des représentants, je vous rappelle que vous avez été jumelés à un membre du conseil des représentants (agent de liaison) afin de s'assurer que vous ayez la possibilité d'exprimer vos besoins et attentes et que ceux-ci puissent être entendus lors de notre rencontre mensuelle. Je vous encourage à établir une communication régulière avec votre agent de liaison du conseil des représentants. Également, je demeure disponible en tout temps si vous souhaitez me rejoindre. Incidemment, je vous réitère mon invitation à rencontrer votre conseil d'administration au moment qui vous apparaîtra le plus opportun afin d'échanger sur vos préoccupations et vos attentes dans une atmosphère détendue.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le président du conseil des représentants des caisses de groupes

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Serge Tourangeau'.

Serge Tourangeau

BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS – AVRIL À OCTOBRE 2006

CONSEIL DES REPRÉSENTANTS

CAISSES DE GROUPES

➤ **MÉCANISMES D'ANIMATION, D'ÉCOUTE ET DE CONSULTATION**

Le plan d'action retenu a permis de mettre en place des mesures concrètes afin d'être davantage à l'écoute des caisses de groupes et de faciliter les communications et les échanges. À cet égard mentionnons :

- Le jumelage d'un président ou d'une présidente de caisse avec un membre du conseil des représentants (agent de liaison) afin que le conseil des représentants puisse prendre en considération les besoins et attentes de ces caisses qui n'ont pas l'opportunité de siéger au conseil des représentants.
- Les interventions du conseil des représentants lors des consultations lancées par la Fédération. Pour chacune des consultations, le conseil des représentants, au début de la période prévue, transmet aux présidents(es) les résultats de ses réflexions afin de guider les caisses tout au long de leurs travaux.
- Le conseil des représentants profite de chaque rencontre avec les présidents(es) afin de débattre des sujets en consultation et d'établir une position consensuelle. À titre d'exemple, le colloque du mois de mai au lac Carling a été une belle occasion de débattre de certaines normes en révision.
- Avènement du site Internet de la PVP dont un onglet consacré aux comptes rendus des rencontres du conseil des représentants.

➤ **NORMES ET POLITIQUES**

- La Fédération a procédé au cours de l'été à une première phase de consultation sur une politique (cadre de gestion saine et prudente) et trois normes (embauche DG, fin d'emploi DG et les immobilisations). À cet égard, le conseil des représentants, après avoir transmis aux présidents(es) de caisses le résultat de leurs réflexions, a profité du colloque de mai afin de reprendre le dossier et convenir d'une position commune. Les résultats ont été transmis à la Fédération, lesquels représentaient la position des 34 caisses qui ont participé à ce colloque. Lors de l'Assemblée des représentants du 14 octobre dernier, les membres du conseil des représentants ont participé activement aux ateliers afin de tenter d'influencer de façon démocratique les orientations proposées par la Fédération.

- Une deuxième phase de consultation est en cours concernant la gestion du crédit. Au même titre que la phase 1, le conseil des représentants a fait part aux présidents(es) de caisses de leurs préoccupations quant à cette consultation et ont profité du Rassemblement du mois de septembre pour inviter du personnel de la Fédération à présenter ce dossier et ainsi permettre aux caisses d'avoir une bonne compréhension du dossier pendant la période de consultation.

➤ **MODIFICATIONS AU PROCESSUS ÉLECTORAL**

Le colloque du mois de mai a été l'occasion de présenter aux participants la position du conseil des représentants concernant les modifications souhaitées au processus électoral des caisses de groupes. Les caisses présentes ont adopté à l'unanimité les recommandations du conseil des représentants. Étant donné que ces changements nécessitaient des modifications au règlement de régie interne de la Fédération, deux démarches étaient possibles. Soit de présenter le dossier à l'assemblée générale annuelle du Mouvement en mars 2007 avec application en 2008 ou faire adopter le dossier au conseil d'administration de la Fédération (nécessite les 2/3 des membres du CA) après quoi, le dossier est présenté à l'Assemblée des représentants pour adoption permettant son application dès février 2007. Le conseil des représentants ayant opté pour la deuxième option, le dossier a été présenté et adopté à l'unanimité au conseil d'administration de la Fédération en septembre dernier et adopté (100% contre 0%) par vote électronique lors de l'Assemblée des représentants du 14 octobre dernier. À noter que c'était la première fois depuis la Fédération unique qu'un vote secret obtienne une note parfaite! Ainsi donc, en février prochain, les élections se tiendront en tenant compte des modifications adoptées.

➤ **POSITIONNEMENT DES CAISSES DE GROUPES DANS DESJARDINS**

Le protocole d'entente entre la Confédération des caisses Desjardins (maintenant la Fédération) et la Fédération des caisses d'économie du Québec (le conseil des représentants des caisses de groupes), venait à échéance le 1^{er} juillet 2006. À compter de cette date, l'une ou l'autre des parties pouvait demander la réouverture du protocole. C'est donc dans ce contexte qu'un document présentant le positionnement des caisses de groupes a été préparé par la PVP et présenté au conseil d'administration de la Fédération en septembre dernier. Notre objectif était de maintenir l'intégralité du protocole d'entente et d'éviter sa réouverture pour fins de négociation. Les efforts déployés par le conseil des représentants en synergie avec la PVP ont permis d'obtenir lors du CA de la Fédération de septembre un vote unanime à l'effet de maintenir le protocole d'entente et de réaffirmer l'importance des caisses de groupes dans Desjardins. Il s'agit là d'une excellente nouvelle et nous en sommes très fiers.

LES RÉGIMES D'INTÉRESSEMENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Faisant suite à des demandes répétées de plusieurs dirigeants et dirigeantes, la Fédération amorçait, cet été, une consultation sur les régimes d'intéressement applicables à l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins. Les résultats des consultations ont été présentés lors de l'Assemblée des représentants du 14 octobre dernier. À cette occasion, les membres du conseil des représentants des caisses de groupes ont participé activement aux ateliers afin de faire valoir notre position. Parmi les points soulevés, mentionnons l'importance que les régimes soient équitables entre eux, de développer des outils et des moyens d'accompagner les dirigeants dans cet exercice annuel. De plus, quoique les membres présents aient adopté les propositions présentées dans une très large proportion, ils ont rappelé qu'ils n'étaient pas d'accord d'introduire un indicateur Mouvement dans les régimes d'intéressement des cadres de leurs caisses. Malgré cette position, les membres à l'Assemblée ont proposé d'examiner l'utilisation de l'EGO (excédent généré par les opérations) afin d'établir un lien entre le rendement minimal prévu par le Mouvement et le rendement demandé à chacune des composantes. La Fédération enclenchera un chantier de travail sur ce sujet et consultera les caisses au moment opportun.